CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 octobre 2025 à 18^h30 à la Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- ♣ Approbation du procès-verbal du 23/06/2025.
- ♣ Travaux à venir : bistrot, cour d'école et salle des fêtes.
- 4 Création d'un emploi d'agent recenseur et indemnité allouée à cet agent.
- 4 Convention de mise à disposition du personnel administratif avec le SMIRNE.
- ♣ Création d'un poste à 27/35 ème.
- 4 Convention d'utilisation de la piscine de St Germain du Puy.
- **♣** Informations diverses.

En mairie, le 20/10/2025.

Le Maire, Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

and and